

TRANSPORTS EN COMMUN

Pour faciliter vos déplacements depuis Saint-Mars-du-Désert, différents moyens de transports existent.

Lignes régulières



Le **réseau Aléop**, transport interurbain de Loire Atlantique quadrille tout le département et facilite vos déplacements occasionnels ou réguliers. En fonction de vos besoins, de votre statut (scolaire, salarié...) vous choisissez le titre de transport qui vous correspond.

Renseignements et inscription :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/lignes-regulieres-1>

Transports à la demande



Déplacements ponctuels ou de proximité : le transport à la demande complète l'offre de transport du réseau des lignes régulières. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Renseignements :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-0>

Tram-train



Le tram-train dispose de caractéristiques similaires à celles d'un tramway qui permettent d'offrir un temps de parcours attractif tout en desservant de nombreux points d'arrêts. La ligne propose de multiples allers-retours par jour, avec une fréquence accrue en heure de pointe.

Renseignements et réservation :

<https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire>



Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

02 40 77 44 09

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00